

~~~~~  
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du 06 octobre 2008  
~~~~~

Modification du tableau des effectifs budgétaires

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 6 octobre 2008, à Gignac, au siège de la Communauté de communes.

Sous la présidence de Monsieur Louis VILLARET, Président de la Communauté de communes

Présents : M. VILLARET Louis - M. JOVER Jean-Marcel - M. DONNADIEU Jacques - M. CARCELLER Claude - M. SAINTPIERRE Michel - Mme CONSTANT Agnès - M. BONNAFOUS Claude - M. BERTOLINI Jean-Pierre - M. RUIZ Jean-François - M. DOUYSET Bernard - Mme BEDES Marie-Claude - M. CABLAT David - M. CADARS Cyrille - M. CADILLIAC Jean-François - M. CAUMEIL Bernard - M. CORBEAU Eric - M. DELIEUZE Pascal - Mme DELONCA Hélène - M. DURET Jean-Pierre - M. GABAUDAN Jean-Pierre - Mme GALVEZ Fabienne - M. GREZES Frédéric - M. JEREZ Bernard - M. LASSALVY Christian - Mme CONTRERAS Sylvie - M. MARC Jean-Claude - M. PECHIN Jean-Pierre - M. PIERRUGUES Georges - M. TOURET Jean-Louis - M. VAN-RUYSKENSVELDE Jean-Pierre - M. YVANEZ André - Mme VAILHE-SIBERTIN-BLANC Marie-Agnès - M. VENTURE Jean-Pierre - M. ALEGRE Richard - M. TARISSE Jean-Marie - M. MACHETEL Philippe
M. GALABRUN Jacky donne pouvoir à M. VILLARET Louis
Mme DEJEAN Anne-Marie donne pouvoir à Monsieur LASSALVY Christian

Absents ou excusés : Mme BARRAL Hélène - M. CABELLO Gérard - Mme COMBES Caroline - M. DEJEAN Maurice - Mme DEJEAN Anne-Marie - M. REQUIRAND Daniel - M. PALOC Eric - M. POUJOL Robert - M. SIDERIS André - M. LAMONT Didier - M. GASTAN François - M. GALABRUN Jacky - M. HENRY Marc - M. SHIGEL Robert.

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5211-17 et suivants,

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur,

Sur le rapport du Président,

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le quorum étant atteint,

DECIDE

À la majorité des suffrages exprimés,

- **de créer** un poste au grade de technicien supérieur chef à temps complet pour permettre l'intégration, sur un grade dont l'échelle indiciaire correspond à son grade d'origine, d'un agent actuellement en détachement dans notre établissement
- **de créer** un poste de contrôleur territorial de travaux à temps complet pour permettre l'intégration d'un agent pour lequel le poste avait initialement été ouvert au grade de technicien supérieur territorial
- **de créer** un poste de chargé de mission
- **de créer** un poste d'agent à temps non complet à raison de 17 heures 30 hebdomadaires pour nous permettre d'accueillir la personne chargée de la mission transport pour l'étude préalable du système de navettes du grand site et de transport à la demande pour l'ensemble du territoire

Transmission au Représentant de l'Etat

N° 99 le 8 OCTOBRE 2008

Publication le 7 OCTOBRE 2008

DELIBERATION CERTIFIEE EXECUTOIRE

Gignac, le 7 OCTOBRE 2008

Le Président de la Communauté de communes,

Signé : Louis VILLARET

Le Président de la Communauté de communes

